

PLATEFORME DE BIOLOGIE IN VIVO

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)

TITRE :		NO PNF :	
MANIPULATION ET CONTENTION DES RONGEURS		800-STA-20	
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	RÉVISION :	DATE :	PAGE :
2004-10-01	5	2023-04-28	1 DE 6

APPROBATION

DIRECTRICE DES OPÉRATIONS : Manon Valiquette	SIGNATURE : 	DATE : 2023-04-28
CHEF DE SERVICE VÉTÉRINAIRE : Julie Gervais	SIGNATURE : 	DATE : 2023-04-28

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)		
TITRE :	MANIPULATION ET CONTENTION DES RONGEURS	NO PNF : 800-STA-20
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	RÉVISION :	DATE :
2004-10-01	5	2023-04-28
		PAGE : 2 DE 6

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

- 1.1 Objectif
- 1.2 Application
- 1.3 Information générale
- 1.4 Droit d'accès
- 1.5 Matériel
- 1.6 Définitions

2.0 MÉTHODES/PROCESSUS

- 2.1 Responsabilités
- 2.2 Procédures

3.0 RÉFÉRENCES

4.0 FORMULAIRE

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)		
TITRE : MANIPULATION ET CONTENTION DES RONGEURS	NO PNF : 800-STA-20	
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 2004-10-01	RÉVISION : 5	DATE : 2023-04-28
		PAGE : 3 DE 6

1.0 INTRODUCTION

1.1 Objectif

Décrire une procédure normalisée de fonctionnement pour la manipulation et la contention des rongeurs.

1.2 Application

Cette PNF est une directive de l'administration de la plateforme de Biologie In Vivo et doit être appliquée par tous les employés et les usagers de l'animalerie.

1.3 Information générale

Lorsqu'une personne fait face à une situation où cette PNF ne peut être respectée, elle doit immédiatement en référer à son supérieur.

Cette PNF respecte en tout temps les règles régies par les responsables de la santé et sécurité au travail (SST) de l'Université de Montréal.

L'usage du genre masculin dans les PNF désigne aussi bien les femmes que les hommes.

1.4 Droit d'accès

1.4.1 Tout usager devra :

- A) Lire les PNF.
- B) Suivre une formation sur place donnée par une personne dûment mandatée.
- C) S'acquitter de ses responsabilités.

1.4.2 Responsabilités

Les personnes ayant accès à la Plateforme de biologie in vivo sont responsables de la qualité de leur environnement, de la sécurité qui y règne et de son entretien minimal. Tout comportement fautif ou négligent face aux animaux ou aux équipements sera rapporté au chef de service vétérinaire ou à la directrice des opérations – Plateformes scientifiques. Cette personne pourrait se voir interdire l'accès à la plateforme.

1.5 Matériel

1.5.1 Appareils/Instruments/Équipements

- Appareil de contention approprié :
- Cylindre (horizontal, vertical)
 - Sac de contention conique
 - Etc.

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)		
TITRE : MANIPULATION ET CONTENTION DES RONGEURS	NO PNF : 800-STA-20	
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 2004-10-01	RÉVISION : 5	DATE : 2023-04-28
	PAGE : 4 DE 6	

1.5.2 Documents

N/A

1.5.3 Formulaires spécifiques à cette PNF

N/A

1.5.4 Formulaires reliés à d'autres PNF

N/A

1.5.5 Autres PNF reliées

800-STA-02; Période d'acclimatation des rongeurs

1.6 Définitions

1.6.1 Définition spécifique

- TSA : Technicien en santé animale

2.0 MÉTHODES/PROCESSUS

2.1 Responsabilités

Le TSA et le personnel de recherche dûment formé sont responsables de la manipulation et de la contention des animaux. Les manipulations doivent se faire dans le calme et on doit éviter tout bruit, mouvement brusque ou stressant pour les animaux.

Uniquement les manipulations mineures de rongeurs peuvent être effectuées sous l'enceinte de sécurité biologique présente dans la pièce d'hébergement :

- observations des animaux
- traitements des animaux
- administration de substance
- prise de sang, injections et prélèvements de tissus à des fins de génotypage

Les autres manipulations doivent être effectuées à l'extérieur de la salle d'hébergement.

2.2 Procédures

2.2.1 Retrait de l'animal de sa cage d'hébergement

- Rat : placer la paume sur le dos de l'animal puis glisser un doigt et le pouce derrière les membres antérieurs pour ensuite soulever l'animal en tenant son thorax. Toujours soutenir l'arrière train avec l'autre main.. Il est possible d'utiliser un tunnel pour y faire entrer l'animal et déplacer le rat à même le tunnel. Cependant, une habitude à la manipulation directe est idéale.

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)			
TITRE : MANIPULATION ET CONTENTION DES RONGEURS		NO PNF : 800-STA-20	
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 2004-10-01	RÉVISION : 5	DATE : 2023-04-28	PAGE : 5 DE 6

- Souris : Éviter de saisir l'animal par la base de la queue. Prélever l'animal au creux de la main ou utiliser l'abris ou un tunnel pour le soulever de la cage. Ensuite, placer l'animal sur une surface plane pour qu'il puisse s'y agripper (table, couvercle de la cage d'hébergement, manche de l'équipement de protection personnelle du manipulateur, etc.) afin d'en faciliter la maîtrise.

2.2.2 Techniques pour une contention de base

- Rat: Maintenir l'animal comme décrit précédemment. Le pouce peut être poussé plus en avant jusque sous la mâchoire de l'animal où une légère pression est exercée de façon à réduire les mouvements de la tête et des membres antérieurs.
- Souris : Tenir la queue d'une main et saisir la peau de la région dorso-cervicale entre le pouce et la base de l'index de l'autre main. Immobiliser les membres postérieurs et la queue à l'aide des doigts libres. Porter une attention particulière au maintien de la respiration de l'animal.

2.2.3 Cages à contention :

- Avant d'utiliser un système de contention, considérer toute solution moins stressante pour l'animal.
- La période d'immobilisation en l'absence de sédation ou d'anesthésie devrait être aussi courte que possible.
- Un animal ne doit jamais être laissé sans supervision lorsqu'il est maintenu dans un appareil à contention.
- L'immobilisation ne devrait jamais dépasser 10 minutes.
- Les immobilisations de longue durée seront possibles suite à une période d'entraînement progressif comme cela est prescrit lors de prise de tension artérielle chez le rat hypertendu (utilisation du tail cuff) ou bien par l'usage de composé chimique (immobilisation chimique / utilisation d'un tranquillisant ou anesthésie du sujet).

2.2.4 Remise de l'animal dans sa cage d'hébergement

- Rat : le manipulateur peut déposer les membres postérieurs en premier ou encore déposer l'animal sur ses quatre membres.
- Souris : le manipulateur peut déposer les membres antérieurs en premier ou encore déposer l'animal sur ses quatre membres.

2.2.5 Transport des animaux

- Rongeurs: placer l'animal dans une unité de transport (cage ou autre) lorsque qu'il doit être sorti de sa salle d'hébergement. Lorsque la cage doit être sortie de l'animalerie, elle doit être emballée dans un sac de nylon pour protéger tout risque d'évasion en cas de renversement accidentel.

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)		
TITRE : MANIPULATION ET CONTENTION DES RONGEURS	NO PNF : 800-STA-20	
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 2004-10-01	RÉVISION : 5	DATE : 2023-04-28
		PAGE : 6 DE 6

3.0 RÉFÉRENCES

CCPA, Manuel sur le soin et l'utilisation des animaux d'expérimentation, vol., 1993, 107.

Hillyer, E.V., et al., Ferrets, Rabbits, and Rodents Clinical Medicine and Surgery, 1997, 166-167, 299-301.

4.0 FORMULAIRE

N/A